

# Prêt d'honneur croissance

## INITIATIVE LILLE METROPOLE NORD

### Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur d'Initiative France permet de diversifier l'offre de l'entreprise pour répondre aux nouveaux modes de consommation.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

- Entreprises éligibles

Le prêt croissance de Initiative Lille Métropole Nord est un prêt personnel aux dirigeants, sans intérêt et sans garantie.

Le prêt s'adresse aux entreprises existantes souhaitant développer leur entreprise et ayant au moins 3 ans d'activité, que les dirigeants aient ou non bénéficié d'un prêt d'honneur à la création.

#### Pour quel projet ?

- Dépenses concernées

Le prêt d'honneur permet de recruter de nouveaux salariés ou encore d'investir dans l'achat de matériel.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt croissance accordé par Initiative Lille Métropole Nord a un montant qui dépend des besoins et du projet.

### Informations pratiques

#### Quelle démarche à suivre ?

- Après de quel organisme ?

Les demandes de prêt sont à faire à Initiative Lille Métropole Nord.

---

## Critères complémentaires

- Création datant d'au plus 3 ans.
- Publics visés par le dispositif
  - › Dirigeant

---

## Organisme

### INITIATIVE LILLE METROPOLE NORD

- 32 boulevard Gambetta  
CS 30285  
59055 ROUBAIX CEDEX 1  
Téléphone : 03 28 33 42 80  
Télécopie : 03 28 33 42 81  
E-mail : [contact@initiative-lmnord.fr](mailto:contact@initiative-lmnord.fr)